



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Rémi DELATTE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

Mme Christine MASSU	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Parc d'activités Capnord à Dijon - Acquisition des voies et emprises publiques**

En vertu d'une convention publique d'aménagement (CPA) en date du 23 septembre 2003 complétée par avenants en date du 31 mai 2006, 19 juillet 2007, 15 juillet 2008, 2 juillet 2009 et 25 novembre 2009, le Conseil de Communauté a décidé de confier à la Semaad, la réalisation d'une opération d'aménagement dont une partie selon la procédure de lotissement, sur le site de l'ancienne usine de production Seita.

L'article 15 de cette convention précise les dispositions en matière de remise des ouvrages à la Communauté de l'Agglomération dijonnaise.

Par ailleurs, par arrêté en date du 9 juin 2005, il a été acté qu'à l'issue de l'aménagement de cette zone, la voirie interne et les réseaux divers du lotissement d'activité économique, seront remis à la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, pour une superficie d'environ 9.090 m², ainsi que le reliquat d'espace public de 48 m² situé près du bassin de rétention du magasin IKEA rue de Mayence.

L'emprise à acquérir, d'une surface totale de 9.138 m², est constituée des parcelles cadastrées suivantes :

Section AK n° 260	rue de Mayence (reliquat)	48 m ²
Section AK n° 269	rue Christiane Perceret	4.685 m ²
Section AK n° 270	rond-point Nourissat	331 m ²
Section AK n° 271	rond-point Aimée-Marie Rossignol	616 m ²
Section AK n° 272	rond-point Aimée-Marie Rossignol	161 m ²
Section AK n° 273	rond-point Aimée-Marie Rossignol	179 m ²
Section AK n° 274	rond-point Aimée-Marie Rossignol	43 m ²
Section AK n° 275	rond-point Aimée-Marie Rossignol	15 m ²
Section AK n° 282	rue Etienne Dolet	3.060 m ²

Par délibération du 24 juin 2010, le Conseil de Communauté a approuvé le compte de résultat prévisionnel de la ZAC, arrêté au 31 décembre 2009. Ce bilan fait ressortir le coût de réalisation de ces voies et emprises publiques pour un montant de 502.590 € hors taxes, soit 601.098 € TTC.

Le service des domaines interrogé, confirme que l'acquisition de cet équipement peut intervenir selon ces conditions financières.

Vu l'avis de la Commission,

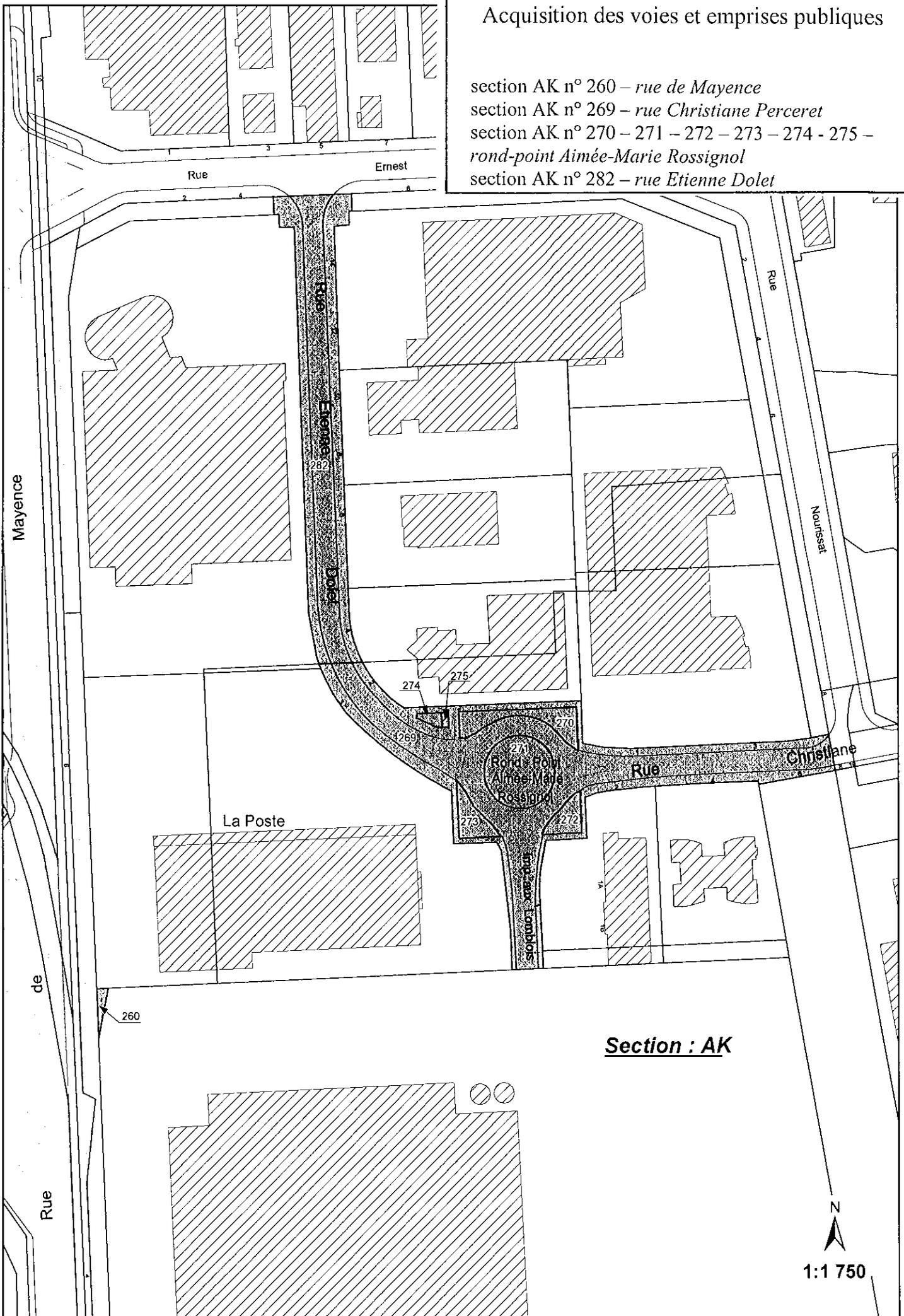
LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'acquisition sur la Semaad, des voies et emprises publiques de la zone d'activités Parc Capnord, comprenant les réseaux divers (EU, EP, électricité, gaz, télécommunications ...) du lotissement, au prix de 502.590 € hors taxes, soit 601.098 € TTC ;
- **de dire** que cette acquisition sera réalisée par acte administratif ;
- **d'autoriser** Monsieur le président, à signer tous actes à intervenir pour l'exécution de cette décision ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

PARC CAPNORD À DIJON

Acquisition des voies et emprises publiques

section AK n° 260 – rue de Mayence
section AK n° 269 – rue Christiane Perceret
section AK n° 270 – 271 – 272 – 273 – 274 – 275 –
rond-point Aimée-Marie Rossignol
section AK n° 282 – rue Etienne Dolet



Section : AK

N
1:1 750